

## **PLACER LA BALLE – ZONES EN TRAVAUX**

*En addition des Règles Locales Permanentes de la ffgolf et des Règles locales spécifiques applicables  
au GRAND PRIX NATIONAL U12 - GOLF DE NIMES VACQUEROLLES du 14 au 15 mars 2026.*

**Placer la Balle** : Quand la balle d'un joueur repose sur une partie de la zone générale tondue à hauteur de fairway ou moins, le joueur peut se dégager gratuitement une seule fois en plaçant la balle d'origine ou une autre balle et en la jouant, de cette zone de dégagement :

- **Point de référence** : l'emplacement de la balle d'origine.
- **Dimension de la zone de dégagement** : une longueur de carte mesurée à partir du point de référence

**mais avec ces limitations :**

- **Restrictions sur la zone de dégagement** : Ne doit pas être plus près du trou que le point de référence et doit être dans la zone générale.

En procédant selon cette Règle Locale, le joueur doit choisir un emplacement pour placer la balle et utiliser les procédures pour replacer une balle selon les Règles 14.2b(2) et 14.2e.

### **TRAVAUX dans la ZONE GENERALE :**

- pour tous amas de terre, de trous, de plaquage, de drains ou systèmes d'arrosage recouverts inégalement d'herbe émanant des travaux d'irrigation entrepris, toutes ces zones et leur environnement, marquées ou non, sont considérées comme **Condition Anormale de Parcours** et donne droit à un dégagement gratuit au point le plus proche de dégagement complet dans la Zone Générale.

Sauf exception, la signalétique de ces travaux, piquet, drapeau, rubalise etc..., sont obstructions amovibles.

## **PLACER LA BALLE – ZONES EN TRAVAUX**

*En addition des Règles Locales Permanentes de la ffgolf et des Règles locales spécifiques applicables  
au GRAND PRIX NATIONAL U12 - GOLF DE NIMES VACQUEROLLES du 14 au 15 mars 2026.*

**Placer la Balle** : Quand la balle d'un joueur repose sur une partie de la zone générale tondue à hauteur de fairway ou moins, le joueur peut se dégager gratuitement une seule fois en plaçant la balle d'origine ou une autre balle et en la jouant, de cette zone de dégagement :

- **Point de référence** : l'emplacement de la balle d'origine.
- **Dimension de la zone de dégagement** : une longueur de carte mesurée à partir du point de référence

**mais avec ces limitations :**

- **Restrictions sur la zone de dégagement** : Ne doit pas être plus près du trou que le point de référence et doit être dans la zone générale.

En procédant selon cette Règle Locale, le joueur doit choisir un emplacement pour placer la balle et utiliser les procédures pour replacer une balle selon les Règles 14.2b(2) et 14.2e.

### **TRAVAUX dans la ZONE GENERALE :**

- pour tous amas de terre, de trous, de plaquage, de drains ou systèmes d'arrosage recouverts inégalement d'herbe émanant des travaux d'irrigation entrepris, toutes ces zones et leur environnement, marquées ou non, sont considérées comme **Condition Anormale de Parcours** et donne droit à un dégagement gratuit au point le plus proche de dégagement complet dans la Zone Générale.

Sauf exception, la signalétique de ces travaux, piquet, drapeau, rubalise etc..., sont obstructions amovibles.